

**DOMINIQUE NEUMAN**

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 849 4007  
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 28 octobre 2019

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4097-2019.  
Investissements 2020 d'Hydro-Québec TransÉnergie.  
**Preuve de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).**

---

Chère Consœur,

Nous informons la Régie que la preuve de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)* au présent dossier est en train d'être terminée, mais ne pourra pas être déposée avant ce soir ou demain matin avant 10h00. Notre analyste a dû consacrer des efforts particuliers pour compléter cette preuve, en l'absence de notre autre analyste Monsieur Fontaine (qui prend du mieux mais est toujours hospitalisé pour encore quelque temps) et Monsieur Deslauriers doit lui-même se rendre à une consultation médicale et n'est pas rejoignable pendant plusieurs heures.

Vu ces circonstances, nous invitons respectueusement la Régie à autoriser le dépôt de la preuve de SÉ-AQLPA au présent dossier d'ici demain **le 29 octobre 2019 à 10h00**.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique de la Régie (SDÉ)*.